

Annexe I
L'affaire Auguste Lemieux

Cette histoire m'intéresse beaucoup parce que j'ai connu le fils de Auguste Lemieux, cousin Adjutor comme on l'appelait. Sa mère, Marie Louise Lavoie était une tante de ma mère Cécile Lavoie.

J'ai un souvenir lointain de cousin Adjutor lorsqu'il nous parlait de son père qui avait été dévoré disait-il pas des indiens. Je me souviens qu'il racontait que lors d'une altercation avec 2 indiens dans une taverne l'un d'eux avait dit fait attention on en a déjà mangé du Lemieux. Lorsque la police a été appelée, les indiens ont disparus et il ne les a jamais revu.

Dernièrement un fils de cousin Adjutor m'a raconté que son père connaissait le coupable mais qu'il lui avait juré sur le lit de mort du coupable de ne jamais dévoiler son nom.

Annexe I
L'affaire Auguste Lemieux

Dépositions de Joseph Grasset, dans l'enquête de Auguste Le mieux, le 8 avril 1909, à Roberval, district de Chicoutimi.

Joseph Grasset, employé traiteur commerce de fourrures, dûment assermenté dépose et dit:

Le témoin demande à ce que toute déclaration qu'il pourra faire dans son témoignage ne serve pas contre lui, dans le cas ou un verdict quelconque serait rendu contre lui. J'ai demeurai deux ans à Roberval. J'ai connu Auguste Lemieux et j'ai fait deux voyages avant le dernier avec lui. C'était un guide pour les chasseurs et les touristes, nous sommes partis au dernier voyage le 5 septembre 1907. Il y avait un nommé Gabriel Bernard qui formait partie de l'expédition, engagé à \$25.00 par mois par moi, de même que Lemieux, Lemieux et Bernard étalent engagés comme guides. Lemieux engagé surtout comme guide et Bernard plutôt comme main-d'oeuvre.

Le but de l'expédition était de faire à la fois la chasse et la traite des fourrures, avec ceux que je pourrais rencontrer sur la route. Je comptais revenir à la fin de décembre 1907. Je ne pouvais dire ou je voulais me rendre, j'étais parti dans la direction du Lac Obatojoman sans aller beaucoup plus loin, mais je n'avais pas décidé au juste où je me rendrais. J'avais été déjà 2 fois au Lac Obatojoman une fois en hiver et une fois en été, et je m'étais rendu jusqu'au grand Lac Mistassini.

Les provisions étaient calculées pour un voyage de 4 mois consistaient en lard, farine, graisse, oatmeal c'étaient les principales provisions, aussi du biscuit.

Annexe I
L'affaire Auguste Lemieux

Une carte de la région de Chibougamau est produite au dossier comme exhibit 1 par M. Ludger Alain, substitut du procureur général. On est parti le 5 septembre et on est couché à St-Félicien et le 6 septembre nous avons couché à la rivière aux Trembles, nous étions en voiture. Le 7 nous nous sommes rendus quelque part au-dessus du rapide Punonka, nous avons laissé notre voiture à Paplan River, nous sommes montés en canot, nous montions la rivière Channanchouan. Le 8 nous étions près du rapide Pas de Pond. Le 9 nous avons atteint le rapide du Unapréan, nous nous sommes rendus le 10 au rapide de l'Épinette blanche. Le 11 nous sommes arrivés au portage des Chutes Canaudières. Le 12 nous avons campé à l'autre extrémité des chutes Canardières, nous avons pu passer là 2 ou 3 jours, mes souvenirs ne sont pas très précis.

Nous avons rencontré là 2 explorateurs inconnus et 2 ou 3 guides. Nous avons pris la rivière Chicoubichu et nous nous sommes tentés dans la rivière. Nous avons fait 18 portages et il m'est Impossible de préciser les endroits, ou nous avons campés. Nous sommes arrivés au Lac Chicoubichu, retardés par la tempête un jour nous avons traversé le lendemain, et nous avons prie le portage de un mille de long et nous avons descendus la rivière de la Côte Croche pour tomber dans le lac Channanchouan. C'est à peu près vers le 20 septembre que, nous sommes arrivés au lac Channanchouan. Nous avons traversé, nous avons perdu là notre canot mais l'avons retrouvé peu de temps après. Nous sommes arrivés près du poste de, la Mckenzie Trading Co. il y avait là 4 canots d'indiens; Nous ne les avons aperçu que le lendemain en partant.

Annexe I
L'affaire Auguste Lemieux

Il devait y avoir là un indien nommé Lelemayan de la Pointe Bleue, un autre appelé le bonhomme Antoine ou Charles Antoine. Je m'aperçois que je commets une erreur le bonhomme Antoine n'était pas là. Pour être précis je n'ai pas connu personne ce jour-là mais, j'ai supposé que c'était eux parce qu'ils nous ont dépassé plus tard. De là on a pris la rivière Nikanbau. Nous avons passé les deux portages et un autre pour éviter des rapides. Nous avons traversé le petit Nikanbau et nous sommes tombés dans le lac du même nom. Nous avons vu là des tentes d'indiens. Un de ces indiens nous a demandé si les canots d'en bas montaient. Je crois que c'est le bonhomme Antoine qui m'a parlé. Ça pris environ 3 ou 4 jours pour se rendre là. Lorsque nous avons débouché dans le lac Nikanbau nous avons rencontré deux canots traversant pour remonter la rivière qui sert de décharge à l'un des lacs avoisinant le lac Nikanbau. C'était des canots d'Indiens, Sans les avoir reconnus j'ai supposé que c'était Sylvestre Etienne. Nous avons tenté ensuite à l'extrémité du Lac Nikanbau. Le jour suivant nous sommes revenus en arrière chercher des provisions que nous avons laissé. Nous avons traversé le Lac Jourdain et le lac Obaliskachi et nous avons passé le portage pour gagner le lac Long. Nous avons traversé ce lac et nous avons pris la succession des portages pour gagner le haut des terres, et nous sommes arrivés à la hauteur des terres et nous avons descendu la rivière qui se décharge dans le lac Obatojoman, après de nombreux portages, nous avons été dépassés par deux canots, l'un conduit par Lelemayan et sa famille et l'autre par un canadien nommé Gagnon et un autre Inconnu. Gagnon est de St-Félicien, chasseur et guide.

Annexe I
L'affaire Auguste Lemieux

Je ne me souviens plus du nom de baptême de Gagnon. La famille du sauvage se composait de Lelemayan femme, fille, fillette et peut-être des enfants. Nous avons traversé le lac Obatojoman ou nous avons été dépassés par un canot monté par 2 canadiens dont l'un s'appelait Tremblay de St-Félicien je crois, c'est un chasseur. Je ne me rappelle plus son nom de baptême. Je ne me souviens pas du nom de l'autre canadien. Nous avons descendu la rivière, décharge du lac Obetojoman, allant vers l'ouest. De là nous avons traversé le lac suivant qui reçoit les eaux du lac Obatojoman, puis le lac à l'eau Jaune. Nous avons fait un portage et descendu la petite rivière qui s'écoule dans le lac Presqu'île. Nous sommes arrivés au lac Presqu'île vers le 4 ou 5 octobre, nous avons descendu la rivière Obatojoman et nous sommes arrêtés au dernier qui précède le rapide Indiqué sur la carte "Service Proplar". Nous avons rencontré un indien de Waswinipi en revenant chercher des provisions Lemieux et moi un peu en arrière. Je ne sais pas le nom du sauvage. Il avait sa femme 5 ou 6 enfants. Bernard se trouvait un peu plus à l'ouest. Il a été laissé seul 3 jours, et nous l'avons rejoint ensuite. Nous sommes restés environ 8 à 10 jours à cet endroit, faisant la pêche, la chasse. Nous sommes descendus placer notre tente exactement à la jonction des rivières Obatojoman et Chibougamau. Nous sommes restés là jusqu'au 18 décembre pour Lemieux et Bernard et moi. Nous avons 3 tentes placées à différents endroits éloignés d'une journée de marche. Nous vivions ensemble et ces tentes nous servaient d'abri dans nos excursions de chasse. Avant le 18 décembre je suis allé seul à Waswinipi, à environ 70 milles.

Annexe I
L'affaire Auguste Lemieux

J'étais avec mon chien. J'ai mis 6 jours pour aller et 4 jours pour revenir. Le 18 décembre, Lemieux et Bernard, sont partis. J'étais revenu de Waswinipi le 5 ou 6 décembre, ou plutôt le 4 ou 5. Lemieux et Bernard sont partis pour le Lac-St-Jean avec leur toboggan, leurs provisions leur bagage personnel, une tente, un poêle, leurs armes. Je devais partir, nos provisions se trouvaient limitées au voyage de retour et Lemieux avait décidé qu'il était temps de partir. Ils sont partis vers 11 hres au midi. Le canot se trouvait à cet endroit, et devrait être encore là. Quand Lemieux & Bernard se sont séparés de moi je devais descendre quelques jours après, vu que je devais descendre plus vite qu'eux vu que j'avais un chien pour traîner le bagage et que je devais profiter de ces quelques jours pour visiter les chemins de chasse. Bernard avait un ballot de fourrures contenant 8 loutres, 7 martres, 6 visons et quelques rats musqués, d'une valeur d'environ \$300.00 les fourrures appartenaient à moi, Bernard & Lemieux. Au départ du Lac-St-Jean, Bernard & Lemieux se trouvaient à salaire fixe, Bernard à 25 dollars et Lemieux à \$45.00 par mois. Vers le 10 octobre, après un bon coup de fusil ou nous avons tué 3 loutres en deux coups de fusil il fut décidé que mes deux hommes chasseraient pour la fourrure et non pour leur salaire qu'ils abandonnaient. La fourrure serait partagée entre nous trois, sauf salaire abandonné sauf le 1^{er} mois. Les frais de nourriture étaient toujours à mon compte. Quelques jours après il fut décidé que chacun chasserait pour son propre compte, mais je les nourrissais toujours. Il était entendu que c'était moi qui devais les vendre au retour à Roberval. Mon premier voyage à Waswinipi fut fait dans le but d'acheter de la farine pour augmenter nos provisions pour le retour.

Annexe I
L'affaire Auguste Lemieux

J'en ai acheté environ 35 lbs que j'ai acheté à Waswinipi dans un poste tenu par la Clé de la Baie d'Hudson. Ce poste était tenu par un écossais nommé Jobson, sa femme, son fil et avait comme servants 4 hommes, 3 métis, le 4^{ième} est un Indien.

Le 21 décembre, en passant sur une petite rivière dans un rapide, la place ou la neige a cédé sous moi et je me suis mouillé les pieds. J'ai vivement gagné un camp que nous avons bâti à environ 15 milles de la grande rivière et qui se trouvait distant à environ 3 ou 4 milles de l'endroit marqué B sur la carte. Quand mon feu fut allumé. J'ai voulu réchauffer mes pieds et je me suis aperçu qu'ils étaient gelés et le lendemain, lorsque j'ai voulu marcher, je me suis trouvé dans l'impossibilité de mettre mes raquettes. Je suis resté 7 à 8 jours dans ce camp parce qu'il était Impossible pour moi de faire un voyage à la raquette. Ensuite mes provisions se trouvaient diminuées assez pour considérer le voyage au Lac-St-Jean difficile à entreprendre. Les jours suivants, j'ai visite les chemins de chasse pour avoir quelque viande fraîche, mais je n'eux guère de succès, je ne parvenais pas a augmenter mes provisions qui diminuaient toujours et vers le 20 janvier je me vis contraint de partir pour Waswinipi le plus vite possible. Je partis, voulant emporter une grande partie de mon bagage, mais vers la moitié du chemin, mon chien qui se trouvait à bout de force était incapable de traîner une sleigh et j'abandonnai mon bagage pour gagner Waswanipi seulement avec une poche et une couverture. Le 27 janvier, j'ai rencontré un Indien nommé Paul qui avait sa tente a environ 6 milles avant d'arriver à Waswinipi. Il me donna des provisions lièvres, viande de loup-cervier et le lendemain 28 janvier nous

Annexe I
L'affaire Auguste Lemieux

nous rendions ensemble au poste de Waswinipi. Le jour suivant, je suis retourné à la tente de l'indien et de là, en 3 jours, nous avons ramené mon bagage à sa tente. J'ai retourné au poste de Waswinipi où j'ai passé tout le reste de l'hiver et le printemps suivant, avec les premiers grands canots de la Huds. Bay Co. qui descendent vers le Lac Némiska, je suis allé au poste de ce lac et quelques jours après, je partis pour Rupert House. De Rupert House je me rendis avec le Steamer de la Cié Revillon & Frères sur les îles de Stratten et de là j'ai gagné Moose River Post pour y attendre une occasion de canot pour gagner le chemin de fer de Temiscamingue. Mais je trouvai à Moose River Post, un emploi chez MM. Bevillon & Frères qui m'ont envoyé un mois sur les lacs de Stratten et de là à Albany River Post ou je suis resté jusqu'au 15 mars 1909.

Depuis le 18 décembre, je n'ai jamais revu ni Lemieux ni Bernard. Je ne sais pas où ils sont. Lors de mon passage au Lac Némiska, le chef de Poste me dit qu'il avait ouï dire par les canots du Lac Mistassini, passés quelques jours auparavant que Côme Etienne qui s'était rendu au printemps sur la place du poste de Mistassinl, avait rapporté avoir trouvé une toboggan qu'il pensait m'appartenir à moi ou un blanc. Dans le courant de décembre 1908 me trouvant à Albany, à mon poste, ai reçu d'un courrier de Moose River Post, je reçus la copie d'une lettre de Mr. le chef détective McCaskill adressée à Mr. Milne agent de la Hudson Bay à Moose Factory disant que le Gouvernement de la province de Québec désirait appréhender un nommé Grasset chargé pour le meurtre de 2 compagnons. Je répondis de suite par le retour du courrier à Mr. McCaskill, disant que j'étais innocent et que je me

Annexe I
L'affaire Auguste Lemieux

mettais à la disposition du Gouvernement de la Province de Québec. Vers le 15 février 1909 j'ai reçu un courrier de Moose River me disant de partir pour me mettre à la disposition du Gouvernement comme témoin, et j'ai reçu en même temps une lettre personnelle de Mr. Drolet Inspecteur de la Compagnie me disant que mes deux compagnons avaient été trouvés morts à plusieurs milles l'un de l'autre. Ensuite lorsque je me rendis à Moose, Mr. Drolet me dit que les 2 corps avaient été mutilés j'appris cela vers le 20 mai. Il me dit que les 2 cadavres avaient été taillés, coupés. Il me dit de l'un on n'a trouvé qu'un tronçon de corps et de l'autre que des intestins dans un pantalon. Il me dit que c'était pour être mangé.

Quand j'ai laissé Bernard et Lemieux le 18 décembre, nous étions tous en bonne santé. Au moment de la séparation nous avons partagé les provisions par part égale, ce qui nous donnait chacun environ 25 lbs de farine, 5 lbs de lard et autant de graisse, je ne suis pas précis pour la graisse. Nous n'avions plus de biscuits. Si nous avons de la viande de bois, c'était bien minime. Ces provisions devaient être amplement suffisantes pour gagner une cache que nous avons laissé en montant au 2^{ième} ou 3^{ième} portage laissant le lac Obatojoman pour gagner le Lac Long. Dans les parages où nous avons fait la chasse à l'automne les loutres étaient très nombreuses, les lièvres étaient très rares. J'avais emporté de nombreuses cartes, j'avais avant notre séparation donnée une carte à Lemieux et une à Bernard qui devait avoir une boussole. Moi j'en avais une. Je ne suis pas sûr si Lemieux en avait une. Bernard avait un fusil à répétition Automatique Browing no. 12 qui avait un ressort de cassé. Lemieux une carabine Winchester no. 44.

Annexe I
L'affaire Auguste Lemieux

Moi j'avais une carabine Savage et un fusil no. 12 Bridge Grader et nous avions chacun une hache. Le fusil avec un ressort cassé était absolument inutile. Nous lui avons conseillé à Bernard de le laisser lorsqu'il fut cassé, mais Il ne voulut pas y consentir. Il avait été cassé en montant. Bernard avait un couteau dont le manche imitait un pied de chevreuil, la lame s'enlevait facilement du manche. Lemieux avait un couteau dont le manche imitait un pied de chevreuil, mais ce couteau se fermait. Lorsque j'ai engagé Lemieux à Mistassini je lui ai donné \$20.00 puis \$20.00 à nouveau quand il vint pour partir de Boberval et \$20.00 à Bernard ce qui laissait une balance de \$5.00 à chaque et comme j'avais emporté également dans mes provisions 2 1/2 ou 3 gallons de whisky pour notre usage personnel, il fut décidé que je chargerais à chacun d'eux le prix d'un gallon pour n'avoir pas d'ennui pendant notre voyage au sujet de la vente de boisson aux sauvages. C'est moi qui devais vendre la fourrure. Lorsque j'arrivai, dans la Baie d'Hudson, j'envoyai plusieurs lettres en France et au Canada dont une adressé à Mr. Philippe, de Roberval, lui demandant des renseignements sur mon expédition. J'ai appris que Mr. Philippe n'a pas reçu ma lettre. Pendant le temps ou j'ai été seul avant d'aller à Waswinipi, j'ai pris une loutre, 2 martres, un vison et 2 lynxs. Je n'avais pas à rendre compte de ces choses là à mes compagnons.

A part la lettre à Philippe je n'ai pas écrit pour la fourrure. Je n'ai pas écrit à Lemieux ni à Bernard. Je les supposais rendus à Roberval vers le 5 ou 6 janvier. Lemieux avait dit avant de partir que nous pourrions peut-être arriver pour le 1^{ier} de l'An, mais bien sûr à

Annexe I
L'affaire Auguste Lemieux

l'Epiphanie. Je n'ai pas demandé à un sauvage de passer l'hiver avec lui. Je n'ai jamais étudié la médecine j'ai étudié le droit 2 ans. Paul est le seul sauvage que j'ai rencontré lorsque j'ai été seul. J'ai été engagé par la Cie Revillon au salaire de \$32.00 par mois, logé, nourri, chauffé et habillé au prix coûtant.

Bernard devait passer la trentaine. C'était un caractère doux dans le fond, mais je crois qu'il s'exaltait facilement, sans être méchant, il ne se mettait pas en colère mais perdait facilement le contrôle de lui-même. Il s'égarait facilement dans le bois. C'était un bon garçon dans le fond, mais facile à démoraliser par les événements.

Lemieux avait un caractère très doux, très pacifique et dans cette expédition comme dans les autres précédentes, j'ai été très satisfait de ses services. Dans toutes notre expédition nous n'avons pas eu aucune chicane ni difficulté. Je n'ai pas passé une seule journée sans manger quelque chose après notre séparation, mais les 3 dernières semaines, je ne mangeais pas la quantité de nourriture nécessaire pour pouvoir marcher et voyager comme un homme qui est en pleine force. Lors de notre séparation, je ne me rappelle pas comment était habillé Lemieux. Je crois qu'il avait un tricot en laine. Bernard avait un pantalon et un vest coat en corde Roy, Lemieux n'était jamais allé par-là, de même que Bernard.

A 5 ¼ P.M. l'audition du témoignage est suspendue et est ajournée à demain à une heure P.M.

Annexe I

L'affaire Auguste Lemieux

Vendredi le 9 avril 1909 à une heure P.M. Joseph Grasset continue son témoignage comme suit : Ecrit produit par le substitut du procureur général marque exhibit 2. Je ne connais pas l'écriture qui m'est montrée, je ne connaissais pas l'écriture de Bernard, Lemieux savait écrire, je ne crois pas que ce soit la sienne, il avait une écriture plus tremblée.

Lors de notre séparation il y avait un paquet de fourrures mises sur la tobogan. Il n'y avait pas de peau de castor. En montant on avait vu des signes de présence de castor. On n'en avait pas pris.

En retournant de Waswinipi avec Paul l'indien, pour aller chercher mes bagages, j'ai trouvé mon chien mort de faim dans la tente. Il n'était pas attaché je l'avais enveloppé dans une couverture. Nous avions lors de notre séparation 3 toboggans, une pour chacun de nous. Il y avait environ 100 milles de l'endroit de notre séparation à aller jusqu'à la cache à douze ou 15 milles par jour, ça aurait pris environ 8 jours. La distance entre ce point de séparation et Waswinipi est de 60 à 70 milles.

Je crois reconnaître le fourreau de fusil qui m'est montré, je ne me souviens pas s'il appartient à Bernard ou Lemieux, c'est à l'un ou l'autre des deux. Cette strappe de cuir qui m'est montrée : Je ne me rappelle pas avoir vu des trous sur nos "strappes". Nous avions des "strappes" de cuir analogues. Le satchel qui m'est montré est un satchel comme celui que Bernard possédait. J'affirme que Bernard avait un sac semblable.

J'ai envoyé 2 fois des lettres une fois à Moose River Post, j'ai laissé 2 ou 3 lettres au chef du poste pour qu'il envoie ces lettres. J'ai envoyé 2 autres lettres par le steamer Aventure qui a touché à St-Jean de Terre-neuve, vers le 3 septembre. J'ai reçu une carte postale disant que mes lettres avaient été expédiées.

Annexe I

L'affaire Auguste Lemieux

Je n'ai pas écrit ni à Lemieux ni à Bernard. J'ai eu une certaine inquiétude au sujet de Lemieux et Bernard lorsque j'ai appris au Lac Némiska qu'on avait trouvé une toboggan appartenant à l'un d'entre nous et j'ai supposé que Bernard moins habile à tirer une sleigh que Lemieux, avait mis son bagage sur la sleigh de Lemieux et que l'un tirait et l'autre poussait la sleigh. J'ai appris cela au mois de juin 1908. Il n'y avait aucun moyen de communication entre moi et l'extérieur. Je n'ai écrit ni à l'un ni à l'autre mais dans la lettre que j'ai écrits à Mr. Philippe je lui spécifiais la fourrure à laquelle j'avais droit. Durant mon séjour à la jonction de la rivière Chibougamau et Obatojoman, nous n'avons vu aucune personne. A part lorsque j'ai été à Waswinipi pour la première fois ou j'ai rencontré le même Indien Paul dont j'ai parlé plus haut à environ 10 milles du poste de Waswinipi. A la cache que nous avons laissé, il y avait environ 25 lbs de farine, quelques livres de porc et de graisse.

(SIGNE) J.GRASSET

JULES CONSTANTIN, Coroner.

Vraie. Copie Certifiée

C.V.M.

Chicoutiml, 31 juillet 1963.

Annexe II

Maine

Historique Brunswick Maine

Les premières années d'existence de Brunswick furent difficiles et dangereuses; privations et pauvreté était le cas des habitants pendant la période de la colonisation. Pendant la deuxième moitié du 18^{ième} siècle, le premier développement industriel commençait autour des chutes entre Brunswick et Topsham. Ces mêmes chutes qui rendaient la rivière Androscoggin en haut de Brunswick impraticable à la navigation, attira l'industrie, affectant profondément l'aspect de la ville ce qui apparut le long des rives.

Le premier moulin à scie fut installé en 1717, et en 1805 le premier moulin de coton apparut aux chutes, donnant l'apparence d'un industrie ce qui affectera la nature et la direction de la communauté plus tard, les moulins à grain, à papier et la compagnie manufacturière Dennison encore active maintenant installée à Waltham Massachusetts, apparurent créant à Brunswick un centre industriel prospère au milieu du 19^{ième} siècle.

Comme la base industrielle à Brunswick grossissait, les propriétaires de moulins commencèrent à chercher de nouvelles sources de travailleurs, recrutant les travailleurs du Québec, qui vinrent en ville augmentant en nombre pendant la deuxième moitié du 19^{ième} siècle. En 1904, 54% de la population de Brunswick soit 6806 étaient de descendance Canadien Français. Les immigrants Franco Américains ajoutèrent une nouvelle dimension riche à la culture de communauté de Brunswick formée homogène.

Source : <http://www.curtislibrary.com/arts/bacdhis.htm>

Annexe II

Maine

Femmes dans les moulins de coton du Maine - 1908

La parade des moulins

Une personne avait seulement à se tenir à proximité des moulins de coton ou de laine de Lewiston, ou n'importe laquelle des villes du Maine ou il y avait de grande manufactures de textile et surveiller les milliers d'hommes, femmes et enfants qui venaient en foule hors de portes du moulin lorsque la cloche sonnait à midi ou le soir, pour réaliser quelle grand pourcentage des travailleurs de notre État passaient la grande partie de leur vie derrière les murs de briques de ces hautes bâtisses, le Bruit constant de la machinerie dans leurs oreilles et l'humidité, l'air chargé de tissus dans leur poumon de 6 h10 du matin à 6h le soir, 5 jours et demi par semaine année après année.

Dans cette parade, qui à certaines heures emplissait les rues d'agitation, il y a hommes et femmes, vieux et moins vieux, jeunes gens, garçons et filles, la grande majorité comme eux même ou leurs ancêtres de différente partie du monde. Plusieurs conversent dans un langage inconnu, il y avait dans la foule, des Canadiens Français, des Allemands, des Polonais, des Grecques, des Arméniens, des Syriens et des Portugais.

Dans 15 moulin de coton étaient employés en 1905, 6469 femmes de 16 ans et plus, 590 enfants de moins de 16 ans, 5323 hommes. Salaire total, femmes et enfants, \$1, 986,638; hommes \$2.050,210.

Dans les moulins de papier, 2283 Femmes et 150 enfants pour un salaire de \$846,368; 4654 hommes pour un salaire total de \$2, 029,69.

Source : <http://ftp.rootsweb.com/pub/usgenweb/me/androscoggin/historical/1095.txt>

Annexe II

Maine

Développement de Merrymeeting Bay, 1760-1990 : Foresterie, agriculture et Industrie

Quelques autres activités industrielles on eu un effet sur l'écologie de Baie et le partage des eaux et peut encore avoir des effets résiduels.

A Richmond il y avait une fonderie de laiton et une d'acier.

La production de laiton requiert l'utilisation de métaux que nous savons maintenant toxiques et les résidus de fonderie et de machinage étaient disposés près des cours d'eau et ont contaminé au travers les eaux souterraines. Aussi il a peut bien être sédimenté avec les métaux lourds

Un moulin qui avait un important impact social et économique a Brunswick et Topsham traitait les produits céréaliers ailleurs au pays. C'était la maison Cabot avec ses multiples installations, ses barrages et son hébergement des travailleurs. Les conditions d'hébergement étaient déplorables.

Source :

<http://www.link75.org/mmb/Cybrary/mmbnotes/devhawes.html>

Annexe II

Encore un peu d'Histoire :

Entre 1840 et 1930, environ 900,000 canadiens français ont quitté le Canada pour émigrer principalement au Nord-Est des États Unis. Cette importante migration qui a largement été oublié au Québec est un des événements le plus important dans l'histoire démographique du Canada. Selon le recensement Américain de 1980, 13.6 millions d'américain ont déclaré avoir des ancêtres Français. Bien que un certain nombre de ces personnes peuvent être des Français, Belges, Suisse, Accadien ou d'ascendance Huguenot, il est certain qu'une grande proportion doivent avoir des ancêtres qui ont émigré du Canada Français ou d'Acadie pendant le 19^{ième} et 20^{ième} siècle.

C'est pourquoi, il a été estimé que s'il n'y avait pas eu d'émigration il y aurait aujourd'hui 4 à 5 million de francophones de plus au Canada. De ces 4 à 5 millions, 40% de la population de l'état du Maine ont un patrimoine Français. Plusieurs sont des femmes.

Source :

<http://www2.marianopolis.edu/quebechistory/readings/leaving.htm>.

Annexe II

Manchester

La manufacture de textile d'Amoskeag de Manchester, New Hampshire, (1920 environ)

Le développement urbain commença à Manchester au environ de 1830. Situé sur le rivière Merrimarck, la ville s'est développée rapidement spécialement après la guerre civile et devint la région de la capitale du textile.

En 1838, la compagnie de manufacture Amoskeag s'est établie dans cette ville. Et elle a opéré jusqu'en 1936. Amoskeag est un nom Algonquin qui veut dire Endroit où il y a beaucoup de poissons.

L'Amoskeag avait un réseau de 30 usines qui produisaient des produits de textile de coton et de laine. Au tournant du siècle, ils les plus grand producteur de textile dans le monde et employaient 17,000 travailleurs dans leurs moulins à Manchester. Le moulin d'Amoskeag avait environ 2500.... kilomètres de surface plancher et il exportait 5 millions de verge de vêtement chaque semaine.

L'immigrant Canadien Français en nouvelle Angleterre était un travailleur d'usine particulièrement dans les immenses moulin de coton dans la région. C'est pourquoi, les Canadiens Français ont joué un rôle significatif dans l'expansion de l'industrie en nouvelle dans la dernière moitié du 19^{ième} siècle. Quelque uns de ces moulins de textile avaient autant que 10,000 travailleurs l'emploi était souvent disponible.

Dans ces usines, les gages étaient bas mais supérieurs à ceux du Québec et les accidents de travail étaient fréquents. La chaleur générée par les machines et le manque particulier de ventilation était très difficile à supporter; Le bruit de douzaines de machines fonctionnant toutes en même temps était assourdissant et pouvait être entendu à des centaines de mètres de l'usine;

Annexe II
Manchester

La manufacture de textile d'Amoskeag de Manchester, New
Hampshire, (1920 environ)

la poussière de coton était partout et recouvrait les poumons des travailleurs.

Les heures de travail étaient de 10 à 12 heures par jour 6 jours par semaine et la plus part des ces heures étaient passées debout à garder un œil sur plusieurs machines. Ces conditions étaient normales en ce temps là pas seulement en nouvelle Angleterre. Les nouveaux venus étaient souvent victime de discrimination comme immigrants avec différente langue et religion. Ils étaient appelés "frogs", pea-soupers" ou "Canucks". Dans ce cas, l'antipathie venait du fait que les Canadiens Français travaillaient pour un salaire plus bas et quelques fois, ils étaient utilisés comme briseurs de grève. Ils ont été blâmés pour avoir gardé les salaires bas et pour leur résistance à la naturalisation. En 1881 Carroll D. Wright, chef du bureau du laboratoire de statistique du Massachusetts écrivait que les Canadiens Français étaient les Chinois de l'Est des États Unis, ils n'avaient pas d'intérêt pour la société américaine et les institutions politiques. La comparaison avec les Chinois a grandement affecté les meneurs de la communauté Canadienne Française. Les mariages avec les gens d'autres nationalités n'étaient pas fréquents au moins jusqu'à la 3^{ième} génération.

Les conditions de vie et le statut économique et social des habitants du ``petit Canada`` était très pauvre. Basé sur l'information de Father Hamon, dans son livre intitulé Les Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre publié en 1891, le pourcentage de propriétaire parmi les franco Américains était plutôt petit dans les grandes

Annexe II (suite)

Manchester

La manufacture de textile d'Amoskeag de Manchester, New Hampshire, (1920 environ)

viles allant d'un petit 4.2 % à Manchester à un gros 21% dans une petite ville comme Worcester. Ainsi, comme ils possédaient rarement une propriété, ils vivaient à loyers qui étaient décrits manquant de confort et de servitudes et habituellement trop petits et surpeuplés. Construit autour de la partie la moins intéressante de la ville, dans un pauvre environnement, le Petit Canada était une densité de population considérable, parmi la plus élevée au États Unis. Ainsi, on ne peut être surpris que ces conditions de santé soient aussi pauvres. Par exemple, en 1886 un épidémie de diphtéries à Brunswick à tué 74 Canadiens Français la plus part étaient des enfants.

Une étude sur la population de Canadiens Français de Lowell en 1875 indique qu'environ 52% étaient dans des situations économiques difficiles. Une autre étude sur les salaires payés dans les moulins de coton en 1908 montre que les Canadiens Français travailleurs en usine gagnaient \$10.09 en moyenne par semaine. Ce montant était entre 5 et 25% inférieur au salaire des Irlandais, Anglais et Écossais.

Source :

<http://www2.marianopolis.edu/quebechistory/readings/leaving.htm>

Annexe IV

Histoire du Saguenay Lac-St-Jean

L'AVENTURE DU FOYER COOPÉRATIF

Le 2 mai 1944, à la salle des Syndicats sur la rue Morin, 14 citoyens de Chicoutimi signent une déclaration suivant la Loi des syndicats coopératifs et crée le Foyer Coopératif. Le but est de faire une Cité-jardin où il fera bon vivre avec sa famille. En 18 mois, ils seront plus de 60 membres issus de la classe moyenne. Ils prendront un an et demi pour choisir et acheter leurs terrains. Il faudra deux autres années pour faire changer des limites municipales et organiser la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts puis de voir enfin bâtir les trois premières maisons. En 1948, 12 maisons s'y ajouteront et 19 autres en 1949. Les 34 maisons logent 160 personnes dont la moitié sont des enfants. La Cité-jardin à laquelle on rêvait en 1944 est connue aujourd'hui sous le nom de quartier Notre-dame du Saguenay à Chicoutimi. Le Foyer coopératif est le premier et l'une des plus importantes coopératives d'habitation dans la région, et l'une des premières réussites du genre au pays.

ALMA EN 1913

Les premiers mois de l'année 1913 sont particulièrement marquants pour Alma. La dernière semaine de janvier est marquée par la visite de B.A. Scott et du député Carbonneau. Cette visite signifiait un futur développement industriel pour la ville. Le mois suivant, ce sont les ingénieurs de la Compagnie Oyamel qui débutent l'acquisition de terrains pour les futurs projets de la compagnie.

Le mois d'avril est des plus occupés, le moulin avait plusieurs billots à scier en prévision des développements industriels. L'atelier de menuiserie de Oscar Collard et la forge de Eugène Perron ouvrent leur porte. Au niveau du commerce, Mme Jos Leclerc ouvre un nouveau magasin de mode et de chapeau, le magasin Collard organise aussi un département du même genre. Les travaux pour les projets de la Grande Décharge vont bon train.

La seconde moitié de l'année est plus calme, le seul fait important à signaler est la démarche faite par le conseil municipal pour améliorer les routes en les macadamisant. Les travaux seront finalement exécutés à l'été 1914.

Annexe IV

Histoire du Saguenay Lac-St-Jean

LA NAISSANCE DE LATERRIÈRE

À l'origine Laterrière, qui tient son nom en l'honneur de Marc-Pascal de Sales de Laterrière, portait le nom de Grand-Brulé. Avant la colonisation, Laterrière était un lieu de passage sur la route des fourrures. Les amérindiens y arrêtaient lors de leur dernier portage sur la rivière Chicoutimi, le Portage-des-Roches.

Les colons qui y occupent les premières terres agricoles sont Mars Simard et Sauveur Saingelais. L'année 1846 voit l'arrivée du père oblat Jean-Baptiste Honorat. Ce dernier est considéré comme le fondateur de Laterrière. Dès son arrivée au Saguenay, 1844, le père Honorat s'oppose au monopole des Price sur toute l'exploitation de la région. En 1846, il va jeter les bases d'une colonie libre qui consiste à créer, à Laterrière, une véritable paroisse agricole où les habitants pourront prendre charge de leur destinée.

Ce projet qui accumule les dépenses est un échec personnel pour le père Honorat. Il quitte la région en août 1849 et les oblates vont vendre leur propriété à M. Jules Gauthier quatre ans plus tard.

L'HÔTEL DE VILLE D'ISLE-MALIGNE

La ville d'Isle-Maligne, érigée par l'Alcan en 1924, aura son hôtel de ville seulement en 1937

En 1930, lorsque Isle-Maligne manque perdre son statut de ville, le conseil de ville décide, dans un premier temps, d'ériger des quartiers résidentiels pour loger plus confortablement ses employés qui, jusque-là, demeuraient dans les anciens camps érigés par la compagnie. En décembre 1935, on vote l'érection de l'hôtel de ville.

La construction débute en août 1935. Les travaux qui sont confiés à un entrepreneur de Roberval sont évalués à 38 000 \$. Peu de temps après le début de la construction, le feu éclate et détruit une partie des travaux. Finalement, la première réunion du conseil municipal dans le nouvel hôtel de ville d'Isle-Maligne se tiendra le 26 juin 1937. Le bâtiment de trois étages de style colonial abritera, en plus du conseil, un bureau de poste, les chevaliers de Colomb et une épicerie. La cour municipale y logera également au cours des années 1950.

Lors de la fusion en 1962, l'Hôtel de ville d'Isle-Maligne deviendra la propriété d'Alma.

Annexe IV

Histoire du Saguenay Lac-St-Jean

LES DÉBUTS DE FALARDEAU

La première phase de colonisation de Falardeau est faite en 1887 par la Société de colonisation de l'abbé David Roussel. L'objectif de l'abbé Roussel, alors curé de Sainte-Anne, était d'inciter les habitants les plus démunis de la paroisse à ouvrir de nouveaux lots au lac Clair et au lac Charles.

C'est la crise économique au début des années 1930 qui va déclencher le deuxième mouvement de colonisation. Plusieurs familles vont arriver pour s'établir le 20 juillet 1931.

La paroisse de Saint-David de Falardeau est créée officiellement en 1937. Le choix de l'emplacement de l'église pour la nouvelle paroisse va susciter bien des discussions. Finalement, c'est l'un des citoyens, Pitre Tremblay, qui va régler le problème et décider par le fait même de l'emplacement du village de Falardeau en donnant un vaste terrain qui permet d'ériger la nouvelle église, le presbytère et le cimetière et qui accueillera, par la suite, le couvent, la patinoire et le terrain de jeux.

ORIGINE DES NOMS PORT ALFRED ET RIVERBAND

Au début du siècle, plusieurs compagnies sont à l'origine de villes. L'industrie des pâtes et papiers, étant l'un de nos moteurs économiques, va permettre de créer les villes de Riverband et Port-Alfred.

Cette dernière, qui voit le jour en 1917 à l'occasion de la construction de l'usine de la Ha! Ha! Bay Sulphite, est incorporée comme village en 1918 et un an plus tard en ville. Elle porte le nom de Port-Alfred en l'honneur de l'industriel Julien-Édouard Alfred Dubuc, initiateur du projet de la compagnie Ha! Ha! Bay Sulphite.

Le nom Riverband, ville créée en 1925 lors de la construction de l'usine à papier sur la rive gauche de la Grande-Décharge, est suggéré par le coude de la rivière à cet endroit.

Annexe IV

Histoire du Saguenay Lac-St-Jean

UN PLAN D'URBANISME POUR CHICOUTIMI EN 1880

Au moment où Chicoutimi obtient son statut de ville en 1879, les dirigeants optent pour la mise en place d'un plan d'urbanisme afin de mieux gérer le développement de la nouvelle ville qui s'étend de la rue du Couvent au quai des Price, au Bassin.

Le plan, qui poursuit celui élaboré par l'arpenteur Ballantyne en 1846, prolonge certaines rues, notamment la rue Racine. Ce prolongement va faciliter l'accès aux nouveaux édifices publics (le Séminaire et la Cathédrale) qui viennent d'être construits.

C'est également à ce moment que l'on voit apparaître des noms pour désigner les rues puisque, avant 1880, ces dernières étaient nommées par des numéros de I à XIV. Les rues Lévis, Verchères, Dollard et Saint-François vont être développées pendant cette période.

LES NOMS DES MUNICIPALITÉS

Plusieurs des municipalités régionales font référence à des noms de personnages, de saints ou de fondateurs. Voici l'origine de ceux qui rappellent certains personnages de l'histoire nationale :

Le village de **Falardeau** porte le nom du chevalier Antoine-Sébastien Falardeau, artiste peintre canadien-français ;

La ville de **Jonquière** est nommée en l'honneur du marquis de La Jonquière, gouverneur de la Nouvelle-France (1749-1752);

Laterrière pour sa part fait référence à Marc-Pascal de Sales de Laterrière, représentant du Saguenay à l'assemblée législative du Bas-Canada (1824-1832 et 1845-1854) et conseiller législatif (1832-1841 et 1856 et 1864);

Le village d'**Albanel** au Lac-St-Jean est nommé en l'honneur du père Charles Albanel et, enfin,

Bagotville, qui tire son nom du comté de Bagot, rend hommage à Sir Charles Bagot, gouverneur du Canada lors de l'arpentage de 1842-1843.

Voici l'origine de noms de municipalités qui font référence à des personnalités :

Le nom de **Saint-Gédéon** est en l'honneur de Gédéon Ouimet, procureur général du Québec;

Le village de **Saint-Henri-de-Taillon** porte le nom de l'Honorable Olivier Taillon, Premier ministre de la province de Québec de 1887 à 1896 et le patronage de **Saint-Henri** a été choisi en hommage à l'abbé Henri Cimon, curé d'Alma;

Annexe IV
Histoire du Saguenay Lac-St-Jean

le village de **Saint-Honoré** a été nommé en l'honneur d'Honoré Petit, député de Chicoutimi de 1892 à 1919;

Girardville rend hommage au député du Lac-St-Jean, Joseph Girard et, enfin,

Normandin doit son nom à l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin qui est venu fixer les limites du Domaine du Roi en 1832.

Située au pied des pentes qui entourent le Lac-St-Jean et près de la rivière Ouiatchouaniche, la petite municipalité de **Sainte-Hedwidge** voit arriver soit son premier défricheur, J. E. Guertin, en 1887. Cependant, le premier à s'y installer officiellement est Jean-Baptiste Saint-pierre en 1892. Sept ans plus tard, le curé Lizotte de Roberval obtient, de l'évêché de Chicoutimi, l'octroi pour la « mission de Sainte-Hedwidge. » C'est le 23 décembre 1906 que la paroisse est officiellement érigée par Mgr Labrecque et l'érection civile a lieu quatre ans plus tard, soit le 1er janvier 1910. Le nom de Sainte-Hedwidge a été suggéré par la fête de la Sainte que l'on célébrait le jour où le délégué de l'évêque marquait le site de la future église.

Plusieurs municipalités portent le nom des fondateurs ou des prêtres qui les ont desservis. Citons en exemple : **Saint-Edmond-les-Plaines** est formé du nom de J.-Edmond Tremblay, curé de Normandin et de l'addition du terme qui décrit le mieux les lieux : des plaines;

Saint-Ludger-de-Milot rend hommage à l'abbé Ludger Gauthier, curé de Saint-Augustin, et de Joseph Milot, un des premiers colons de Péribonka;

Saint-Ambroise fait honneur à l'abbé Ambroise Fafard, curé de Chicoutimi; Saint-Eugène a été nommé en hommage à l'abbé Eugène Bédard, ancien curé de Mistassini;

Saint-Prime honore la mémoire de l'abbé Prime Girard, curé de Roberval de 1863 à 1871 et, enfin,

Saint-Nazaire est mis sous le patronage de Saint-Nazaire en l'honneur de Louis-Nazaire Bégin, deuxième évêque de Chicoutimi.

Annexe IV

Histoire du Saguenay Lac-St-Jean

LA MODERNITÉ POUR CHICOUTIMI

La dernière décennie du XIXe siècle marque pour Chicoutimi une phase importante dans son développement et son économie. L'arrivée du train, du téléphone, de l'électricité et de l'aqueduc produit une vague de modernisme.

En 1895, les élections municipales amènent au pouvoir un jeune maire Joseph-Dominique Guay. La nouvelle équipe a pour but de sortir Chicoutimi de la léthargie dans laquelle elle est plongée depuis quelques années. Le maire et son équipe rêvent de grandeur pour la ville. L'objectif premier est de mettre de l'ordre dans les finances, le second est d'amener l'industrie à Chicoutimi. On vante les richesses naturelles de Chicoutimi. L'eau, le bois, et la main-d'œuvre disponible sont des atouts majeurs pour attirer les investisseurs chez nous. Des visites industrielles sont entreprises et des compagnies sont invitées à venir nous visiter. Finalement, c'est un groupe d'investisseurs de la région qui met sur pied la première grande industrie : une compagnie de pulpe.

LA NAISSANCE D'UNE VILLE : DOLBEAU

L'industrie des pâtes et papier est un des moteurs économiques de la région. Au début du siècle, plusieurs compagnies vont être à l'origine de villes, pensons à Val-Jalbert, à Port-Alfred ou à Kénogami. Dolbeau fait également partie de celles-là.

C'est en 1926 que la Company Leaside Engineering, dirigée par M. Andrew Walberg, obtient du gouvernement du Québec des territoires de coupe dans les bassins des rivières aux Rats et Mistassibi.

Un an plus tard, avec l'établissement de l'usine de la Lake St-John and Paper, on crée la ville de Dolbeau. Régi par un plan d'urbanisme avec ses larges rues bordées d'arbres, Dolbeau donne l'image du modernisme et d'une ville agréable à vivre avec tous les services.

Comme beaucoup de villes de compagnie, on y retrouve un secteur réservé aux cadres que l'on nomme « le Village des anglais. » Dès 1929, seulement deux ans après sa fondation, Dolbeau compte 4000 habitants.

Annexe IV

Histoire du Saguenay Lac-St-Jean

L'ÉQUIPE FONDATRICE DE CHICOUTIMI EN 1842

Depuis 1676, la présence « blanche » foulait le sol Chicoutimien. Cependant, les terres Saguenéennes, qui étaient sous l'emprise de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ne pouvaient être habitées en permanence pour la colonisation. C'est seulement en 1842, à la fin du bail de la compagnie, que Chicoutimi accueille les premiers habitants permanents.

Peter McLeod et ses compagnons prennent possession des terres et s'installent le 24 août 1842.

*Parmi les fondateurs on retrouve Marcelin Tremblay, **Joseph Dallaire**, Pierre Desbiens, David Laberge, Alexandre Gagné, François Renald, Michel Tremblay, Pierre Terrien, Henri Grenon, David Boulianne, Abraham Gagnon, Joseph McNicol, Joseph Desbiens, Magloire Gagnon, André Couturier, Michel Bouchard et William Connely, Patrice Côté, **Étienne Dallaire**, Ambroise Gagnon, Thomas Harvcy.*

LA RIVIÈRE-AUX-RATS

La Rivière-aux-Rats doit son nom à l'abondance des rats musqués qu'on trouvait à son embouchure au début de la colonisation. Cette rivière, longue de sept milles, se jette dans le Saguenay à la hauteur de la rue Hôtel-de-ville à Chicoutimi.

Au début du siècle, la Rivière-aux-Rats cause de nombreux problèmes. D'une part, avec les crues printanières, elle provoque débordements et inondations et d'autre part, avec le grand nombre de tuyaux d'égouts qui s'y déversent, elle entraîne des odeurs nauséabondes pour les proches résidents.

Après de nombreuses plaintes, la ville de Chicoutimi se voit dans l'obligation de canaliser la rivière. Les travaux d'agrandissement du port de Chicoutimi en 1929 vont permettre de réaliser les travaux de canalisation de la rivière.

LE BASSIN « QUARTIER OUVRIER »

C'est entre 1898 et 1905 que le quartier ouvrier connaît son essor. Des commerçants s'installent et de nouvelles rues se développent. Profitant d'un financement, les ouvriers acquièrent des terrains pour des sommes variant entre 200 \$ et 400 \$, selon la localisation. Ils feront appel à leurs amis et parenté pour construire leur maison.

Annexe IV

Histoire du Saguenay Lac-St-Jean

Le développement du quartier amène l'évêché à créer, en 1903, une 2e paroisse à Chicoutimi, la paroisse du Sacré-cœur, confiée aux Révérends Pères Eudistes. L'église est l'œuvre de l'architecture René-P. Lemay de Québec. En 1905, lors de l'inauguration de l'église, plus de 300 familles habitent le quartier.

LA DESCENTE DES FEMMES

L'explication la plus courante pour l'origine du nom de la Descente-des-femmes est rattachée au souvenir de femmes et d'Amérindiennes qui attendaient sur les hauteurs de l'Anse-du-milieu que leurs hommes reviennent de la pêche. Elles allaient à leurs rencontres en se laissant glisser le long de la pente plutôt que de prendre le sentier tortueux.

Une autre version relate une descente dramatique, à cet endroit, par trois femmes Montagnaises. Ces indiennes, brouillées avec leurs maris, auraient quitté leurs tentes dans la nuit emportant avec elles un canot. Après deux jours de marche en forêt, elles jetèrent leur embarcation à l'eau à cet endroit.

Une autre thèse émet l'idée qu'une jeune fille s'étant trop approchée du bord de la falaise y fit une chute mortelle.

LA VILLE D'ARVIDA

En 1926, l'abondance des cours d'eau et le coût minime de leur exploitation motivent les autorités de l'Aluminium Company of Canada Ltd à venir s'établir au Saguenay. La nouvelle ville que l'on crée, Arvida, doit son nom au président de cette compagnie, ARthur, VInning, Davis.

Les premières rues développées sont à l'ouest de l'usine, elles portent les noms de Deville, Hare, Davy et Mortiz.

Le premier noyau de construction de maison de cette ville débute à l'été 1926. La compagnie donne la consigne à l'ingénieur chargé du projet de loger les ouvriers à faible coût, sainement et agréablement.

270 maisons sont construites en 135 jours. 200 d'entre elles sont destinées aux ouvriers, une cinquantaine aux contremaîtres et le reste aux employés-cadres.

Annexe IV

Histoire du Saguenay Lac-St-Jean

VILLE RACINE

En 1926, l'Alcoa Power Company Ltd débute la construction de la centrale de Chute-à-Caron. Rapidement, les travaux vont prendre une ampleur incroyable et plus de 1 600 personnes vont y travailler.

Afin de loger tous les ouvriers, les entrepreneurs vont ériger un petit village à proximité. En mars 1928, le gouvernement provincial adopte une loi spéciale pour créer la municipalité de Ville Racine.

La nouvelle ville comprend un seul quartier. En mars 1944, Ville Racine cède tous ses droits et obligations à la cité d'Arvida.

LES NOMS DES RUES

Les rues des villes reflètent souvent des pages de l'histoire. Dans la région, c'est le village de Bagotville, qui donne en premier des noms pour ses rues : Victoria, Elgin, Albert et Bagot.

À Chicoutimi, il faut attendre en juin 1880 pour voir apparaître les premiers noms de rues : Racine, Jacques-Cartier, Price, Bossé, etc. Par contre, les noms de lieux comme ceux de Place-d'Armes et de Côte de la Réserve apparaissent sur les documents officiels dès 1855.

Bon nombre de noms topographiques qui désignent des endroits de notre ville ont été donnés en l'honneur d'habitants du coin. Par exemple, la côte Bossé sur la rue Racine est nommée en l'honneur du notaire Bossé qui y habitait. La côte à Bette à Rivière-du-Moulin tire son nom de Berthe Tremblay la femme qui demeurait sur le haut de la côte.

DE KÉNOGAMI À LAROCHE

Le mot Kénogami, qui signifie en montagnais Lac Long, désignait, avant 1912, les secteurs du lac et du canton Kénogami et la municipalité que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de Larouche.

Pourquoi ce changement de Kénogami à Larouche?

C'est qu'en 1911, à la construction de leur papeterie, les Price étaient à la recherche d'un nom pour la ville qui allait accueillir cette usine. Le nom de Kénogami leur plaisait tellement qu'ils ont acheté, pour la somme de 200 \$, le nom de la municipalité qui le portait déjà. À partir de ce moment, l'ancienne municipalité de Kénogami a porté le nom de Larouche en l'honneur de son premier résident, William Larouche.

Annexe IV

Histoire du Saguenay Lac-St-Jean

SIGNIFICATION DU NOM MÉTABETCHOUAN

La source de renseignement vient du père Joseph-Étienne Guinard qui était un maître connaisseur des langues algonquines et cris. D'après sa composition, ce mot devrait s'appliquer à une rivière. Il voudrait dire: « s'arrêter dans sa marche et se ramasser sur soi-même avant de se livrer. » Bien que le missionnaire n'ait pas connu la rivière, le sens qu'il donne correspond exactement à celle-ci.

Selon le père Guinard, Métabetchouan, dans le sens analogue, pourrait signifier « vérifier la marchandise ou le bagage apporté et le mettre en ballot avant de présenter (aux postes) », ou encore « se recueillir, ramasser ses idées avant de les exprimer. »

D'après Joseph-Laurent Normandin, le cours de cette rivière dans les montagnes portait un autre nom : Kapilachetchipi, « celle qui ne fait que serpenter ».

SERVICE D'AQUEDUC À JONQUIÈRE

Avant que ne soit implanté le premier système d'aqueduc à Jonquière, les citoyens se rendaient quotidiennement puiser l'eau dont ils avaient besoin sur les bords de la rivière aux Sables.

En 1906, le conseil du village Saint-Dominique de Jonquière entreprit des pourparlers avec la Compagnie de pulpe qui détenait certains droits sur la rivière aux Sables. Celle-ci s'engage, pour une période de trois ans, à fournir l'électricité nécessaire au fonctionnement des pompes qui remontaient l'eau de la rivière jusqu'au réservoir central, d'une capacité de 60 000 gallons, aménagé au rocher Ouellet. À l'automne 1907, les Jonquiérois et les Jonquiéroises profitaient des bienfaits de l'aqueduc.

LES RANGS DE GRANDE-BAIE

Il y a des endroits qui, sans être pittoresques, ont donné naissance à des dénominations pittoresques. Les rangs de Grande-Baie portent des noms de saints. Il suffit de mentionner le rang Saint-Charles et le rang Saint-Joseph. Mais ce ne fut pas toujours le cas. Les premiers noms de ces rangs sont très savoureux.

Le rang Saint-Charles, c'était le rang Caillouton; le rang Saint-Antoine, Frémillon, le rang Saint-Bruno s'appelaient le rang du Lac à la Poche, le rang Saint-Joseph, c'était la Batture, le rang Saint-André les Eaux-Mortes et le rang Saint-Louis c'était Carcasson. Ces noms ne manquaient pas de charme.

Annexe IV

Histoire du Saguenay Lac-St-Jean

LES 150 ANS D'HÉBERTVILLE

Hébertville a fêté en 1999 son 150^e anniversaire de fondation. C'est donc dans cette ville que la colonisation du Lac-St-Jean a commencée.

C'est en 1849, deux ans après le début de Jonquière et à peu près de la même façon que la ville d'Hébertville prenait naissance. Les débuts de ces deux villes se ressemblent, parce qu'ils sont dus à des Sociétés organisées selon le même système et leur réalisation a rencontré le même problème de distance et de manque de communication; cependant, il y a des différences notables dans la manière de procéder et à la solution de ce problème.

Pour ce qui est des premières familles établies, elles auraient dû normalement arriver après l'attribution des lots, ce qui devait se faire au bout de 5 ans, donc en 1854; mais elles n'attendirent pas cette échéance. On retrouve au moins 12 familles sur les lieux pendant l'été de 1852.

LE PREMIER HÔTEL DE VILLE DE CHICOUTIMI

Même si Chicoutimi avait le statut de ville depuis 1879, elle ne possédera son hôtel de ville qu'en 1902. Le conseil municipal va tenir ses assemblées dans les locaux du Séminaire et, par la suite, dans la salle publique sur la rue du Couvent, aujourd'hui Bégin.

C'est sous le règne du maire J.-D. Guay que le projet est lancé pour la construction de l'hôtel de ville. Érigé en 1902 par Alphonse Pedneault et Alfred Godbout selon les plans de l'architecte Joseph-Pierre Ouellet de Québec, le bâtiment de style victorien est fait de brique et de pierre. Il fut démoli en 1932 pour céder sa place à l'hôtel de ville actuel.

SAINT-PRIME

Saint-Prime a été établi par l'initiative de l'abbé Grégoire Tremblay qui avait acquis plusieurs lots dans le canton Ashuapmouchouan en vue d'y établir un certain nombre de ses paroissiens.

Sa première recrue fut un jeune homme, François Lapierre, qui, après un travail préliminaire commencé en 1862, s'installait pour y rester en 1864. Visité en 1863, par le curé de Roberval et l'abbé Prime Girard, la colonie reçut le patronyme de Saint-Prime. La mission était donnée dans la maison de François Lapierre.

Annexe IV

Histoire du Saguenay Lac-St-Jean

Celle-ci fut d'ailleurs la seule épargnée par le feu du 19 mai 1870 dans le territoire de Saint-Prime. La municipalité fut érigée en janvier 1872, le premier conseil formé en 1873, le territoire de Saint-Félicien détaché en 1880 et la municipalité du village en 1923.

LE VILLAGE DE VAL-JALBERT

Dans ce village industriel, presque tout l'argent qui circule provient de la compagnie : elle possède la quasi-totalité des maisons, des bâtiments, des installations et du territoire.

On compte, en 1920, environ 895 habitants qui logent dans 80 maisons équipées de toutes les commodités : égout, aqueduc, téléphone, électricité, etc. Il en coûtait entre 4,18 \$ et 19 \$ mensuellement pour louer une habitation.

Village moderne, Val-Jalbert possède sa propre gare de chemin de fer, son service de police, une caisse populaire, un hôtel, un magasin général, une boucherie, une magnifique église. Bref, le petit village de Val-Jalbert fait rêver bien du monde.

LATERRIÈRE « LE GRAND BRÛLÉ »

Le feu de 1841 avait ruiné des espaces plus ou moins grands en divers endroits. Celui qui était plus particulièrement remarquable par son étendue a été appelé tout naturellement le « Grand Brûlé. »

D'ailleurs, avant 1843, il n'y avait pas d'autre nom particulier pour désigner cette partie de territoire; le nom de Laterrière n'a été donné qu'à la création du canton. Ensuite, comme le « Grand Brûlé » offrait de l'espace pour faciliter l'établissement de plusieurs colons, il devint un centre d'intérêt qui rendit son nom populaire. Le nom de Laterrière, a été donné à l'honneur de Marc-Pascal de Sales Laterrière, Seigneur des Éboulements, représentant du Saguenay à l'assemblée législative du Bas - Canada et membre du Conseil spécial.

SAINT GÉDÉON AUTREFOIS GRANDMONT

C'est en hommage à l'honorable Gédéon Ouimet, qui avait demandé cette faveur lors de sa visite en 1868, que le nom de Saint-Gédéon fut donné à la paroisse. Avant cette date on appelait la ville Grandmont, selon le contremaître de Peter McLeod, Grandmont, qui ouvrit le premier chantier à cet endroit dès le début de l'exploitation forestière au Lac-St-Jean vers 1851-52. Il s'était marié à l'âge de 40 ans avec une fillette de 12 ans.

Annexe IV

Histoire du Saguenay Lac-St-Jean

Un an après, laissant sa femme avec un bébé, il partit à la chasse et ne revint jamais. Pendant quelques années on a employé Saint-Gédéon de Grandmont mais graduellement le mot Grandmont a disparu de l'usage.

ORIGINE DU NOM JONQUIÈRE

Depuis 1848, Jonquière tient son nom de Jacques-Pierre de Taffanel, Marquis de La Jonquière, gouverneur de la Nouvelle-France de 1749 à 1752.

Les abords de la rivière aux Sables avaient toujours été exclus des routes commerciales traditionnelles, principalement parce que la rivière était impraticable à cause de ses bancs de sable et de ses chutes.

L'activité s'amorce en 1845, autour du lac Kénogami, avec les chantiers d'exploitation forestière de Peter McLeod et William Price. Jonquière offrait une terre d'espoir comme site de colonisation agricole pour les Charlevoisiens qui voulaient contrer l'exode des fils de nombreuses familles trop grandes vers les États-unis.

LE NOM DE ROBERVAL

En 1541, François de la Rocque, Seigneur de Roberval, n'est pas venu au Lac-St-Jean ni même au Saguenay. Il voulait se rendre au pays qu'on appelait le « royaume du Saguenay », mais il a pris le chemin de la rivière Ottawa que les indiens lui avaient indiqué comme une des trois routes menant au Saguenay.

Il ne s'est rendu qu'au lac Deux-Montagnes. Sur une carte de l'époque, on lit à cet endroit l'indication: « Jusques ici a esté Monsr de Roberval. » Celui qui suggéré de donner ce nom à un canton du Lac-St-Jean pensait que le Sieur avait remonté la rivière Saguenay, ce qui était une erreur.

Ceux qui ont opté pour le nom l'ont fait pour honorer Roberval, non pas à titre de visiteur du Saguenay, mais à titre de premier Lieutenant Général (ou Vice-Roi) des pays de Canada Hochelaga et Saguenay.

Annexe IV
Histoire du Saguenay Lac-St-Jean

C'EST QUOI LES VINGT ET UN ?

Ce sont les initiateurs et réalisateurs de l'entreprise qui marque le début de la colonisation du Saguenay en 1838. Les Vingt-et-un ne sont pas « 21 colons », ni 21 pionniers arrivés ensemble à l'origine de la colonisation comme plusieurs sont portés à le croire.

Les Vingt-et-un sont 21 membres d'une société, 21 actionnaires de l'association qui a entrepris le contrat de tirer 60 000 billots de pin des forêts du Saguenay, avec comme but principal de commencer la colonisation.

Les membres de la société des Vingt-et-un étaient, pour la plupart, des gens âgés, et c'est à peine si la moitié sont venus au Saguenay. Il est donc inexact de parler de l'arrivée des Vingt-et-un ou de leur établissement. Le 11 juin 1838 est la date de l'arrivée de 14 pionniers à la Grande-Baie et non pas « Vingt-et-un ».

Source : <http://www.saguenaylacstjean.ca/histoire05.htm>

Le site Saguenay lacstjean.ca se donne pour mission d'informer les citoyens du Saguenay – Lac-St-Jean sur leur région, son passé, son présent et son avenir.

Ce site veut se permettre de voir autrement, de voir réellement, de dire et, éventuellement, de faire l'avenir de notre région.